

PREALABLES A LA SENSIBILISATION

1. IDENTIFICATION DE LA ZONE D'INTERVENTION

De façon générale, la coordination aura pris soin de récolter des données et d'organiser des visites de prospection sur terrain afin d'identifier les potentielles zones d'intervention et de sélectionner celles qui sont prioritaires.

Ces démarches permettront de dénombrer les PS dans une ère géographique bien délimitée, de localiser les « points chauds » (endroits stratégiques comme lieu d'habitation, lieu des rapports sexuels, lieux de prostitution, etc....) de catégoriser les PS et d'identifier celles qui sont les plus exposées que d'autres. Selon les études, la conjonction de deux critères multipliait exponentiellement le risque de contamination. Il s'agit de :

- Le nombre ou la multiplicité des partenaires sexuels
- le niveau socio-économique

Ainsi, par exemple, les PS « enfants de la rue » sont plus exposées que les PS « londoniennes », parce qu'elles sont plus pauvres, et ont donc un besoin plus vital de se procurer de quoi survivre, par quelque moyen que ce soit, ce qui les rend plus vulnérables car plus enclines à accepter n'importe quoi. De plus, elles recrutent leurs clients très souvent dans la même classe socio-économique qu'elles, des clients qui ne peuvent parfois leur payer que la valeur d'une bière. Cette pitance étant insuffisante à satisfaire ses besoins élémentaires, la PS devra multiplier les clients à volonté pour réussir à rassembler une somme plus importante.

Les zones d'intervention prioritaires seront donc celles où l'on retrouve une grande concentration de ces PS.

CRITERES DE CHOIX POUR LES SITES

1. Nombre estimé des PS : priorité aux sites regorgeant de plus de PS ;
2. Catégorie des PS : priorité selon l'ordre suivant :
 - **Mingandos et Phaseurs** : qui constituent notre principale cible de par leur vulnérabilité plus accrue par rapport aux autres catégories ;
 - **Facios** : exercent plus ouvertement leur profession et sont donc plus exposées aux sollicitations des clients et ainsi à la fréquence des rapports sexuels ;
 - **Camouflées** : parfois plus à risque que les autres parce qu'elles exercent dans le silence et ainsi échappent facilement au message anti-VIH/SIDA mais sont moins sollicitées que les autres parce que voilées.
3. Encadrement : présence d'une autre ONG de lutte contre le SIDA
 - priorité est donnée aux PS qui n'ont pas encore été exposées au message anti-VIH/SIDA
4. Disponibilité préservatifs :
 - priorité là où le préservatif n'est pas disponible parce que le changement de comportement est compromis quand l'accès au produit est difficile.
 - On peut, en effet, avoir l'information mais si le produit n'existe pas, il n'est pas certain que l'on puisse changer.
5. Zone

séances doit être confortable, assez grand pour contenir 20 personnes assises en cercle, assez bien éclairé pour faciliter les démonstrations ; fermé, discret et assez proche de l'habitation des PS. Normalement les causeries ne doivent pas se dérouler pas en plein air.

3. IDENTIFICATION DES PS POUR LA SESSION

Les bonnes relations avec les personnes ressources (facilitateurs, éclaireurs) facilitent le recrutement et l'identification des leaders des PS et/ou des groupes de PS. Il faut avoir un contact personnel avec les PS, les aborder avec stratégie afin de leur permettre de s'ouvrir et de désigner d'autres points chauds et des cachettes d'autres PS. Le recrutement en chaîne permet de gagner en temps et en énergie.

Comment arriver à les aborder ?

Les aborder de préférence seule à seule (sinon, même en groupe), si vous allez la chercher chez elle, toujours prendre soin de l'isoler, ou de la prendre à part, avant d'entamer le dialogue.

Comment le faire ?

Arriver au lieu où elle est / elles sont :

- Saluer la personne ou les personnes
- Demander si elle est disposée à vous écouter ou encore si elle peut vous accorder une minute. Insister même si elle résiste ;
- Si elle donne son accord, vous vous présentez : une présentation brève, simple et claire. Nom, le projet, l'Association et les avantages de la sensibilisation.
- Essayer de discuter avec elle de ses occupations, essentiellement celles qui lui donnent des revenus.
- Servez-vous du questionnaire d'identification des PS.

4. RECRUTEMENT POUR LA SESSION

- ✓ L'activiste arrive le premier au lieu des séances, aménage l'endroit et s'assure que le nombre de places assises est suffisant pour le nombre de PS attendues ;
- ✓ Vérifier que vous êtes bien en possession de tout le matériel didactique relatif au terme du jour, et vérifier leur bon fonctionnement (avant l'arrivée des PS) ;
- ✓ Rappeler aux PS qu'elles sont attendues pour la séance;
- ✓ Accueillir les PS au fur et à mesure qu'elles se présentent et les disposer en cercle ;
- ✓ S'assurer que chaque activiste sait ce qu'il doit faire.